



REPUBLIQUE FRANÇAISE <small>OO OO OO OO OO OO</small> DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES <small>OO OO OO OO OO OO</small> COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ <small>OO OO OO OO OO OO</small> SEANCE DU 30 JUIN 2022
Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 39 Ont participé au vote : 56 Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation: 23 juin 2022	L'an deux mille VINGT DEUX et le TRENTE JUIN , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.
Objet : Adhésion au Réseau Européen des sites et chemins de Saint Michel	ASSISTAIENT A LA SEANCE : Eric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Yaël DELVIGNE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Corinne DE MOZAS, Guy PEIX, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Jean MAURY, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Nicole BEAUX, Henri GUITART, Raphaël VIGIER, Pierre SERRA, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERIN.
N° d'Ordre : 209-22	ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT, Marie-Edith PERAL était représenté par Eric CHATELUS,
	ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Fernand CABEZA a donné procuration à Anne-Marie CANAL, Patrice ARRO a donné procuration à Jean-Louis SALIES Chantal CALVET a donné procuration à Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Eric RODRIGUEZ a donné procuration à Jean-Jacques ROUCH, Géraldine BOUVIER a donné procuration à Nathalie CORNET, Etienne TURRA a donné procuration à Thérèse GOBERT-FORGAS, Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS, Laurent CHARCOS a donné procuration à Gladys DA SILVA, Aude VIVES a donné procuration à Pierre SERRA, Françoise ELLIOTT a donné procuration à Bruno GUERIN, Christelle LAPASSET a donné procuration à Jean MAURY, Olivier GRAVAS a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Henri GUITART,
	ABSENTS EXCUSES : Sébastien NENS, Olivier CHAUVEAU, Johanna MESSENGER, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Gérard QUES, André ARGILES, Jean CASTEX, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Patrick LECROQ, Robert JASSEREAU.
Secrétaire de Séance : Anne LAUBIES	

Le Président,

PRECISE que le Réseau Européen des Sites et des Chemins de Saint Michel est une association qui propose des programmes d'animation et d'échanges culturels entre les différents sites des chemins de l'itinéraire.

FAIT PART au Conseil que la cotisation annuelle 2022 s'élève à 300 €.

PROPOSE au Conseil d'adhérer au Réseau Européen des Sites et des Chemins de Saint Michel au titre de la compétence Tourisme.

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité.


ACCEPTE d'adhérer au Réseau Européen des Sites et des Chemins de Saint Michel.

DIT QUE le montant de la cotisation est prévue au budget de la Communauté de Communes et pourra être réévalué chaque année par l'association.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 21 JUIL. 2022
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.

The seal is circular with a double border. The outer ring contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'Pyrénées-Orientales' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a central emblem depicting a landscape with a building and a tree, with the text '1793' and '1801' below it.